Image not found or type unknown

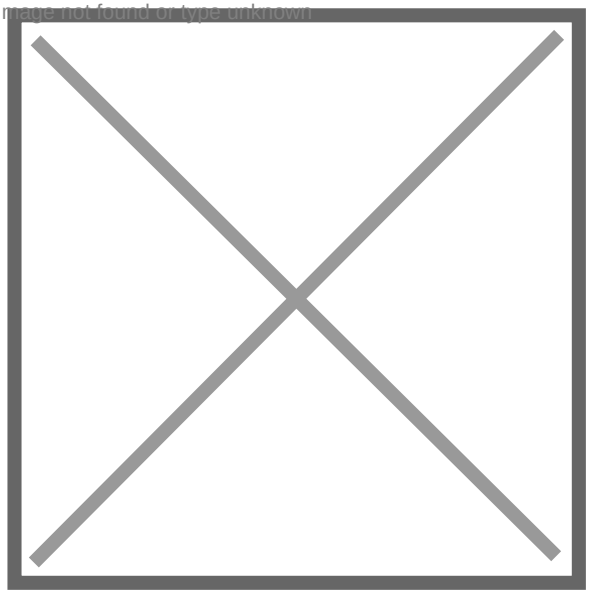

Mariage avc une femme agee

Par **salemtous**, le **05/11/2013** à **13:06**

salem
,je suis besoin un aide svp je suis maroccain a l age de 27 ans , jai rentrer 2011 en france . 2013 j ai demande reguliere de ma sutiation ; il sont revusé ils ont m'envoie un courier pour quitter la territoire francais j'ai rencontrer une femme elle a 58 ans sa fait 2 ans,on decide de marier . je veut savoir est ce que ils vont acceptee notre mariage en france au pas . et je peut faire un confiance aller au maroc ?
et merci bcp

Par **salemtous**, le **05/11/2013** à **13:09**

je suis besoin un conseil svp

Par **amajuris**, le **05/11/2013** à **14:45**

bjr,
vu la différence d'âge je pense que le maire demandera au procureur de faire une enquête pour vérifier si ce mariage n'a pas pour but d'obtenir un titre de séjour.
cela ne remet pas en cause votre obligation de quitter le territoire français.
cdt

Par **salemtous**, le **06/11/2013** à **12:09**

bonjour
merci pour votre reponse , meme jai toute les preuve qu'on habite ensemble depuis 2 ans , j'ai aussi des des témoins qu'on s'aime ? ca va m'aider si j'obtenu un avocat car ma femme elle un carte d handicapé , elle a fait un accident avc la voiture , sa ce peut maider de dire que je l'aide de faire les chose avc elle ? merci de votre reponse .

Par **alterego**, le **06/11/2013** à **12:29**

Bonjour,

Mariage blanc ou **mariage gris**, c'est vous exposer à des sanctions administratives et à des sanctions pénales que vous pourriez amèrement regretter.

Les sanctions ? Pour les assimiler, à défaut de les apprécier, rien ne vaut la méthode expérimentale. Si cela vous dit... et revenez nous raconter.

Cordialement

Par **amajuris**, le **06/11/2013** à **13:10**

des témoins pour prouver que vous vous aimez cela n'existe pas, des témoins pour prouver que vous semblez vous aimez à la rigueur.
mais dans ce genre de situations les témoins sont toujours douteux puisque par principe non objectifs.
mais c'est le but de l'enquête que demandera éventuellement le procureur d'ailleurs la refus de votre régularisation doit comporter les motifs.
selon le code civil le mariage c'est pour fonder une famille ce qui avec 30 ans d'écart semble douteux.
avez-vous des ressources stables et suffisantes ?
CDT

Par **alterego**, le **06/11/2013** à **14:18**

L'un comme l'autre ces mariages constituent un délit.

Le but d'un mariage honnête, basé sur des sentiments réciproques sincères, n'est pas d'obtenir ou de faire obtenir des "papiers".

Le mariage gris est la fraude de l'un des conjoints envers l'autre. Le mariage blanc est la

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

fraude des deux conjoints. Dans un cas comme dans l'autre au seul profit de l'étranger.

"ma femme elle un carte d handicapé , elle a fait un accident avc la voiture , sa ce peut maider de dire que je l'aide de faire les chose avc elle".

Oups! En somme, vous avouez publiquement vouloir profiter de l'état de vulnérabilité de celle **[fluo]qui n'est pas encore votre femme[/fluo]** mais qui pourrait être votre mère, voire dans certains pays votre grand-mère.

Désolé, c'est ce que m'inspirent votre question et votre argutie.

Par **salemtous**, le **06/11/2013** à **14:25**

nn mensieur moi j'aime ma femme plus que tu magine c pas question de profiter de l etat c que obtenir les papier pour qu'on les voyage et pour que je travail c pas question que je veut que les papier moi aime ma femme et c je veut que le papier jvai faire un bébé avc une fille mais je je veut resté avc ma femme qui jlaime et faire des projets ensemble . et merci pour votre commentaire .

Par **amajuris**, le **06/11/2013** à **14:31**

en plus vous mettez enceinte un fille et en même temps vous voulez vous marier avec une autre qui a l'avantage d'être française.
je confirme donc mes commentaires précédents.

Par **narinai**, le **06/11/2013** à **14:50**

bnjr
vous pouvez marier avc cette femme moi aussi je suis marier une femme de l age 55 et moi j ai 24 ans sa fait 7 ans en est ensemble tout va bien bon courage .. le deferent de l'age si que des chiffres

Par **Marion3**, le **06/11/2013** à **17:47**

Qu'est ce qu'il ne faut pas lire ...

Sans commentaire !!!

Par **amajuris**, le **06/11/2013** à **17:49**

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

si vous étiez dans les mêmes conditions, vous étranger en situation irrégulière avec une OQTF et votre épouse française, vous avez eu de la chance.

Par **Narinari**, le **07/11/2013** à **10:07**

Bjr amatjuris Comment ça il a de la chance j ai pas compris pk ? Merci

Par **salemtoous**, le **07/11/2013** à **10:18**

bonjour amatjuris
nn j ai pas une autre fille qu est enceinte . j'habite avec ma femme qui je l'aime sincèrement , est si koi de la chance que j'ai ? si j'ai OQTF ? merci ...

Par **alterego**, le **07/11/2013** à **10:50**

Bonjour,

Vous n'allez pas apprendre à un vieux singe à faire la grimace, d'autant plus sur un sujet qu'il connaît relativement bien.

La simple lecture de la question trahit les intentions de son auteur.

Je l'ai soumise à deux de vos coreligionnaires de mes amis, très bien intégrés, sans leur faire part de mes observations. Sans surprise, ils ont formulé les mêmes que les miennes en employant certains qualificatifs dont je vous fais grâce.

En interrogeant un forum juridique vous avez pris le risque de lire des réponses qui vous déplaisent sans pour autant, vous le savez bien, entraver vos projets.

Permettez-moi d'user du peu de liberté qu'il nous reste pour exprimer mes pensées.

Maintenant, si les autorités ne s'opposent pas à votre mariage, acceptez tous mes voeux de bonheur.

Cordialement

Par **salemtoous**, le **07/11/2013** à **11:28**

ne me prend pas méchant c just que j ecrit pas le francais

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **arreeu**, le **07/11/2013** à **17:32**

bonsoir,

je n'avais pas osé mettre un commentaire en premier

mais, je doute de votre honneteté, comme les autres

à 27 ans, vous désirerez avoir des enfants et à 58 ans, on ne peut plus en faire

je redis, marre des mariages arrangés, détournés avec grossesse pour obtenir le titre de français

quelqu'un qui aime l'autre, ne vient pas demander comment avoir des papiers ; il se marie et le titre ne fait pas surface

désolée mais ce sujet vient trop souvent faire surface

Par **alterego**, le **08/11/2013** à **10:28**

Bonjour,

Ce n'est pas votre français que l'on comprend très et/ou trop bien qui interpelle mais vos desseins qui n'ont pas échappé à la Préfecture puisque, semble-t-il, elle vous oppose un refus.

Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés